

Popularité de Vendredi fou

L'expression Vendredi fou se généralise en territoire québécois. Elle augmente son avance sur *Vendredi noir* et *Black Friday*.

Deux relevés des messages publicitaires, établis à partir du *Journal de Québec* et du *Soleil*, confirment l'hypothèse. Dans l'édition du 27 novembre 2015, on relève douze annonces faisant appel à Vendredi fou, cinq à *Vendredi noir* et deux à *Black Friday*.



À la même date en 2017, le relevé est le suivant : treize Vendredi fou, trois *Vendredi noir* et pas un seul *Black Friday*. Le néologisme Vendredi fou semble donc s'implanter.

Les efforts de l'ASULF et de ses membres se poursuivront à l'automne 2018. Ils illustrent le dynamisme du français en Amérique francophone et le fait qu'on peut y importer la tradition tout en adoptant une appellation originale.

Succès prévisible : « Boissons »



Un membre a fait part à Première Moisson, fin novembre dernier, qu'une affiche intérieure comportait un anglicisme : *Breuvages*. En français, ce mot désigne de nos jours un médicament ou un philtre. De fait, l'armoire de boulangerie-pâtisserie de l'entreprise ne contient que des boissons. L'entreprise a apprécié la remarque et on comptait aborder le sujet à une réunion administrative. On précisait : « Nous sommes en accord avec vos remarques, l'utilisation du mot "breuvage" est incorrecte, et nous devrions corriger nos affiches en magasin. »

Assemblée générale : inscrire à son agenda

La 33^e assemblée générale de l'ASULF aura lieu le mercredi 18 avril à Montréal vers 17 h 30. Le projet d'ordre du jour parviendra aux membres à la fin de mars. Le nom de la conférencière ou du conférencier sera publié au même moment.

Un véloneige ?



Les médias ont souvent des scrupules à faire appel à des mots français. Robert Auclair en faisait la remarque à TVA à la mi-janvier, qui constatait que le *fat bike* était un sport en pleine expansion. Puisque le Québec fait dire au poète Vigneault « mon pays, c'est l'hiver », il nous revient de nommer le vélo à pneus surdimensionnés, littéralement « dont les dimensions sont plus grandes qu'il n'est nécessaire » selon *Le Robert*.

L'ASULF a proposé « véloneige » (*L'Expression juste*, mars 2017, p. 3) sur le modèle « autoneige ». Pour sa part, l'Office propose l'appellation VPS, abréviation de la définition élaborée. Les amateurs de VPS deviendraient des « vépésistes ». Les médias ont quand même des solutions de rechange.

⇒ Orienter l'usage	2	⇒ La Meute craint Salaberry-de-Valleyfield	3
⇒ M. Auclair proteste	2	⇒ Un blogue intéressant pour les asulfiens	4
⇒ Néologismes ou anglicismes ?	2	⇒ Parutions récentes	4
⇒ DLF, les médias et la qualité de la langue	3	⇒ Poste à pourvoir	4
⇒ Bonjour-Hi!	3	⇒ Renouveau des cotisations	4
⇒ Invitation à consulter le site Web de l'ASULF	3		



Orienter l'usage

Nous le savons, c'est l'usage qui, en matière de langue, règne en maître. Les locuteurs et les locutrices, par leur pratique de la langue, en déterminent l'usage que les lexicographes conçoivent.

Cet usage, longtemps nommé « bon usage », qui a été retenu par Maurice Grevisse comme titre de sa grammaire, *Le bon usage*, pose la dualité entre le discours de tous les jours et le discours plus soigné, celui qui est proposé comme la norme. Tous les usages ne sont pas retenus et les normes se multiplient selon les communautés.

L'aménagement linguistique amène à préciser la réalité représentée par l'usage et son rapport à la norme. L'ASULF est l'Association pour le soutien et l'usage de la langue française. Qu'en est-il de cet usage? Il s'agit du bon usage !!

L'usage est qualifié de « bon » s'il contribue à assurer la qualité du français parlé et écrit au Québec. Cet usage doit favoriser l'emploi du vocabulaire technique français dans tous les secteurs de l'activité économique du Québec.

De plus, il doit inciter les locuteurs et les locutrices à déployer leurs efforts pour contrer toute influence pernicieuse de la langue anglaise sur la langue habituelle des usagers et des usagères du Québec dont la langue commune est le français.

Cet usage à définir peut être influencé. L'État québécois se prononce en faveur d'un soutien au bon usage du français. Il souligne, par ses programmes d'aide et son soutien à la francisation, sa volonté d'appuyer la démarche qui favorise le plus efficacement la qualité du français du Québec.

Aménager l'usage, l'orienter, fait appel à une stratégie d'ingénierie qui dépasse la simple consignation de l'usage. Il nous faut davantage. Une politique d'action en matière langagière, une volonté d'affirmation qui incite à veiller à la qualité du français de nos institutions, de nos entreprises, de nos scénaristes, de nos écrivains, de nos journalistes et de tous ceux et celles qui, par leur activité professionnelle, influent sur la qualité de la langue publique du Québec.

M. Auclair proteste

La politique de l'emprunt linguistique adoptée le 31 janvier 2017 a donné lieu à des échanges dont *L'Expression juste* a fait écho. En décembre dernier, *Le Soleil* (17 décembre, p. 29) a publié, dans la section Point de vue, un texte signé Marcel Bergeron intitulé *L'OQLF aux prises avec ses belles-mères*. M. Auclair a, par la suite, reproché au journal d'avoir publié un texte qui n'est rien d'autre qu'une attaque personnelle contre un ancien de l'Office (Lettre envoyée au journal le 16 janvier 2018). Il écrit : « Il s'agit là d'une attaque *ad hominem* qui n'ajoute rien à la discussion et qui n'éclaire malheureusement pas le lecteur sur la question en jeu. [...] Je ne m'explique pas que votre journal ait jugé bon de publier un texte uniquement hargneux qui ne traite pas du sujet. »

Néologismes ou anglicismes ?

Ces dernières années, beaucoup de nouveaux verbes sont apparus dans le vocabulaire français, par simple transposition de verbes anglais se terminant en *-ate*.

Le plus courant de ces exemples est le verbe *générer*, qu'on peut considérer comme un néologisme totalement superflu. Les lexiques anglais-français de quelques années donnent engendrer, produire, créer, amener, entraîner, provoquer, susciter... mais pas *générer*. De même pour *regulate*, qu'on peut traduire (selon le contexte) par régler, régir, réglerment, régulariser ou d'autres verbes français. A-t-on vraiment besoin de *réguler*? On a déjà reproché à l'équipe de Québec Science de recourir trop fréquemment à ce verbe et on a répondu que le mot était présent dans les dictionnaires (ce qui est vrai). Et pourquoi *originer*

au lieu de provenir, *nominer* au lieu de désigner, de sélectionner, *investiguer* au lieu d'enquêter, de perquisitionner? C'est probablement par un glissement analogue qu'on abuse du verbe *opérer* dans le sens de manipuler, d'actionner une machinerie.

Le problème, c'est que tous ces verbes sont maintenant attestés par les dictionnaires. Naguère, les dictionnaires étaient une référence normative. Aujourd'hui, la tendance n'est plus normative mais descriptive : les dictionnaires se veulent le reflet de la langue telle qu'elle se parle.

Quand j'ai un texte à réviser, je prends soin de remplacer ces verbes par d'autres, jugés préférables. Suis-je trop puriste? (décembre 2017).

Un correspondant du Saguenay

DLF, les médias et la qualité de la langue



La revue *Défense de la langue française*, créée à l'initiative du Cercle de presse Richelieu, a souligné son 60^e anniversaire en janvier. Pour l'occasion, les éditeurs rappelaient que le trimestriel, fondé par des journalistes, avait une mission essentielle : être un professeur de français. On lit dans la première livraison datée de janvier 1958 : « Dans un monde où des millions de personnes n'ont plus d'autre modèle de langage que leur journal écrit ou parlé, la responsabilité des journalistes envers la langue devient écrasante. [...] Nous devons nous considérer comme de véritables professeurs de français enseignant par l'exemple... [...] Le journaliste qui fait ainsi son devoir envers la langue honore sa profession. Il la relève, l'ennoblit et la reclasse dans la cité. » Puissent les médias québécois entériner une déclaration semblable.

Bonjour-Hi!

Akos Verboczy, auteur de l'essai *Rhapsodie québécoise : itinéraire d'un enfant de la loi 101* (Boréal, 2016) a lancé, au cours des années 1990, la salutation « Bonjour-Hi ! » dans un secteur anglophone de Montréal. Il voulait par là encourager les clients d'un dépanneur à insérer le mot bonjour dans leur vocabulaire. Par un curieux retour des choses, les locuteurs francophones, particulièrement perméables au contexte américain, ont intégré la salutation française (*Le Devoir*, 27 décembre, p. 1). Si bien que la formule, destinée au départ à encourager l'utilisation du français, est devenue un symbole de l'anglicisation des francophones de Montréal et l'occasion pour la représentation nationale (30 novembre 2016) d'inviter les commerçants à accueillir leurs clients en leur disant tout simplement : « Bonjour ! »

Invitation à consulter le site Web de l'ASULF

Le site de l'Association évolue continuellement. Nous l'enrichissons petit à petit à la suite de la disparition d'une grande partie de la documentation au début de l'automne. Les membres sont invités à le consulter : (<http://asulf.ca>), à recommander des changements et à faire des commentaires. Une boîte d'échanges est à la disposition de tous et toutes.

La Meute craint Salaberry-de-Valleyfield

Le club de crosse La Meute de Valleyfield (sic) change son nom. L'appellation La Meute est devenue péjorative. Le club n'a pas envisagé de compléter le toponyme de la ville : Salaberry-de-Valleyfield. Le Soleil a publié un reportage (1^{er} février, p. 11) sur une modification du nom du club en ignorant également le nom officiel de la ville adopté il y a 140 ans. On se borne à répéter Valleyfield. L'auteur du reportage, mis au courant de la recommandation adressée au club de crosse, maintient son opposition à Salaberry-de-Valleyfield, car le patronyme est plus long que Valleyfield. Mais cela ne l'empêche pas d'employer Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier le lendemain. Il excipe aussi du fait que le toponyme partiel est très répandu. Pourtant, l'utilisation de Salaberry-de-Valleyfield progresse. L'ASULF, pour sa part, encourage les sociétés et les organismes à adopter le toponyme officiel depuis les années 1980. Et elle obtient beaucoup de succès.

Conseil d'administration

Présidente : Pierrette Vachon-L'Heureux
Vice-présidente : Lola LeBrasseur
Secrétaire : Léone Tremblay
Trésorier : Robert Mackay
Membres : André Breton, Jean-Guy Lavigne, Louis Le Borgne, Pierre Rivard, Sophie Tremblay

Secrétaire général

Gaston Bernier

Fondateur et président honoraire

Robert Auclair

Diffusion : distribution électronique illimitée; tirage de l'imprimé selon les besoins
Périodicité : quatre fois l'an

Asulf 5000, boul. des Gradins, bureau 125
Québec G2J 1N3
Tél. et téléc. : 418 622-1509
asulf@globetrotter.net
www.asulf.ca

L'adhésion à l'Association inclut l'abonnement à *L'Expression juste*. L'ASULF encourage la reproduction totale ou partielle des textes du bulletin à condition d'en mentionner la source.

L'Expression juste accepte que ses collaborateurs suivent l'orthographe rectifiée (1990).

Équipe de rédaction, numéro 72, mars 2018

Rédaction : Robert Auclair, Gaston Bernier, Pierrette Vachon-L'Heureux
Révision : Yvon Delisle
Graphisme et mise en page : Marielle Carpentier
Coordination et relecture : Léone Tremblay

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1209-434X

Un blogue intéressant pour les asulfiens

Le professeur Lionel Meney alimente le blogue « Le carnet d'un linguiste » depuis 2012. Il y publie des commentaires et des observations qui intéresseront les férus de qualité de la langue, membres de l'ASULF ou non. La consultation rapide du blogue mène à des articles sur « Black Friday », « Fake news », « meilleur avant... », « récipiendaire ou lauréat », « circulaire ou catalogue », « fin de semaine ou week-end ». On y trouve aussi des articles plus théoriques : la notion de qualité de la langue a-t-elle un sens? (11 octobre 2013), la politique de l'emprunt de l'OQLF (10 octobre 2017), l'avenir du français dans le monde, etc. Le blogueur informe ses lecteurs de nouvelles publications, de sites importants dans le domaine, de problèmes récurrents (prononciation de patronymes étrangers par exemple). L'ASULF lance l'invitation à baguenauder dans le blogue. Le parcours y est très enrichissant et fort instructif.

Parutions récentes



Retour sur l'accord du participe passé et autres bizarreries de la langue française / Martine Rousseau, Olivier Houdart, Richard Herlin. Paris : Flammarion, 2016 (2017). 316 p. (Le Point : le Goût des mots, 4623). Observations de trois praticiens de l'écrit sur plusieurs phénomènes ou problèmes vécus par le français (pléonasmes, fautes communes, féminisation, réforme de l'orthographe, ponctuation, anglicismes, etc.). Livre intéressant pour les asulfiens et pour tous les amoureux de la langue.



« Les Québécois parlent-ils bien français ? » / Lionel Meney et Benoît Melançon, dans *Arguments*, vol. 20, n° 1, automne-hiver 2017-2018, p. 33-45. Observations des professeurs Meney et Melançon sur la qualité de la langue au Québec et, par la suite, discussion entre les deux. On trouvera la livraison dans les bonnes librairies et dans les plus importantes bibliothèques publiques.



De l'Aborigène au Zizi; une balade souriante et décomplexée dans l'univers des mots / Bruno Dewaele. Paris : Michel Lafon, 2016 (2017). 387 p. (Le Point : le Goût des mots, 4622). Recueil de 170 chroniques publiées dans *La Voix du Nord*. Des articles d'intérêt pour les amoureux de la langue : clash, conséquent, dû à, opportunité, problématique, supporter, versatile...

Poste à pourvoir

M. Louis Le Borgne, membre du conseil d'administration depuis 2014, ne renouvelera pas son mandat en avril prochain. Il s'intéressait particulièrement aux liens entre l'ASULF et les associations françaises préoccupées par la qualité de la langue. Merci à ce collègue. Et, par la même occasion, avis est donné aux personnes désireuses d'agir à titre d'administrateur à communiquer avec l'ASULF.

Renouveau des cotisations

La campagne annuelle de renouvellement des cotisations 2018 est en cours. On n'oubliera pas de remplir la fiche expédiée à la mi-janvier et de l'adresser au secrétaire le plus rapidement possible. À la mi-février, 160 membres avaient renouvelé leur adhésion. C'est 40 de plus que l'an dernier à la même date. On peut aussi encourager des connaissances et des parents, militantes et militants langagiers, à adhérer à l'ASULF. La qualité de la langue est un impératif !

Adhésion à l'ASULF

MEMBRE INDIVIDUEL

Nom _____
Profession _____
Adresse _____
Code postal _____
Tél. (dom.) _____ (trav.) _____
Courriel _____
 Partenaire : 30 \$ Sociétaire : 100 \$
 Mécène : 300 \$ Membre à vie : 500 \$
Date _____

MEMBRE COLLECTIF

Dénomination _____
Type d'activité _____
Représenté par _____
Adresse _____
Code postal _____
Tél. (trav.) _____
Courriel _____
 Partenaire : 100 \$ Sociétaire : 200 \$
 Mécène : 500 \$

Paiement à l'ordre de l'ASULF